

Chantez en l'honneur du Seigneur un chant nouveau

Commission de liturgie



Eglise
Evangélique
Réformée
du canton de
Vaud



TABLE DES MATIERES

CHANT D'ENTREE	3
INDICATIONS GENERALES SUR LE MATERIEL LITURGIQUE	6
2.1 Classeur.....	6
2.1.1 Exempleire.....	7
2.1.2 Pratique.....	7
2.1.3 Extensible et souple.....	8
2.1.4 Romand.....	9
2.2 Des visages, des assemblées : une typologie.....	10
2.3 Au fil des temps liturgiques.....	15
2.4 Lectures bibliques : divers procédés.....	16
UN FIL ROUGE : L'ORDRE DU CULTES COMMENTE	17
3.1 Introduction.....	17
3.2 Le mouvement du culte.....	18
3.3 L'ordre du culte détaillé.....	20
1. Préparation.....	20
11. Accueil.....	20
12. Invocation.....	21
13. Acte de repentance.....	22
14. Annonce du pardon.....	24
15. Psaume.....	24
2. Parole.....	26
21. Prière (Parole).....	26
-. Lectures bibliques.....	28
-. Prédication.....	28
-. Méditation.....	29
3. Réponse de la communauté.....	29
31. Prière de louange.....	31
32. Confession de foi.....	32
33. Prière d'intercession.....	33
-. Chant et offrande.....	35
34. Consécration des dons.....	35

TABLE DES MATIERES

4. Repas du Seigneur.....	36
42. – 44. Prière eucharistique.....	39
45.– 49. Communion.....	39
41. Introduction.....	40
42. – 44. Prière eucharistique.....	41
42. Préface.....	41
43. Institution.....	42
44. Anamnèse (- Epiclèse – Doxologie).....	42
44. (Anamnèse -) Epiclèse (– Doxologie)	42
44. (Anamnèse – Epiclèse -) Doxologie.....	43
44. – 49. Communion.....	43
45. Prière du Seigneur.....	44
–. Souhait de paix.....	44
46. Invitation.....	44
47. Fraction.....	44
48. Prière de communion.....	45
–. Distribution.....	45
49. Prière finale.....	45
5. Clôture.....	45
51. Envoi.....	46
52. Bénédiction.....	46
LA MISE EN OEUVRE DE LA LITURGIE.....	47

CHANT D'ENTREE

La liturgie du peuple de l'Eglise est belle et bonne.
D'une beauté que Dieu lui donne :
Rayonnante, joyeuse, heureuse.
La liturgie donne du goût à nos vies.

Toutes et tous, une fois ou l'autre,
Nous nous sommes arrêtés, ne serait-ce qu'un instant,
Parce que montait en nous,
Appelé par une odeur, par une saveur,
Un souvenir profond,
Lié à un moment important de notre vie.
Notre quotidien s'en trouve alors tout illuminé.

Il en va de même de l'expérience de Dieu.
Le Père invite celui ou celle qu'il a rencontré
A s'arrêter, à faire silence, à devenir attentif à autre chose,
En un mot à se laisser surprendre.
Dieu désire habiter cet arrêt
Sans pour autant nous imposer du sur-place.
Il nous convie à prendre son rythme,
A découvrir avec lui des paysages nouveaux.

Nos yeux verront alors, nos oreilles entendront
Et notre intelligence comprendra,
Nos lèvres chanteront les merveilles de ce Dieu
Qui a façonné l'univers
Et qui, le septième jour, s'est reposé :
Tout ce qu'il avait créé était bon.
Par amour, il planta sa tente
Au milieu des humains : Emmanuel.
Par son Esprit, il continue à féconder le monde.

La liturgie invite à découvrir peu à peu ces mystères. Elle est alors ce chemin qui doit permettre à nos assemblées et à chacun d'avancer ensemble, conduits par l'Esprit, à la rencontre du Père. Avancer ensemble dans la repentance et la louange, dans l'écoute de la Parole et le silence, dans l'offrande et la communion.

Au sens profane, « liturgie » signifie : service public rendu à quelqu'un. Au sens religieux : « service communautaire rendu à Dieu ». Elle est proclamation de l'Évangile, action de reconnaissance et réponse de l'être humain à l'amour premier du Père. « Elle est donc obligatoire ! » objectera-t-on. Oui, comme est obligatoire le dialogue amoureux.

En nous accordant la grâce de pouvoir le célébrer, Dieu nous rend le service que nous lui devons : pouvoir vivre notre identité, c'est-à-dire l'aimer, en communion avec nos frères et nos sœurs, et nous mettre mutuellement au service les uns des autres.

La liturgie n'est pas un carcan, un parcours d'obstacles, une suite de rubriques. Elle est une aide sur notre chemin de communion avec le Père et avec notre prochain. Elle a ses règles, comme la vie en a. Ainsi elle permet des préparations, des progressions, des découvertes, des aboutissements, dans un rythme commun qui ne perd aucun de ceux qu'elle entraîne.

* * *

Dans la liturgie nous sommes chez nous. Elle nous enracine dans la vie. Elle nous permet de porter nos vies rassemblées, de les présenter au Père et de les remettre sans cesse au service du Christ et de ceux et celles qu'il nous confie.

Peu à peu la liturgie devient ce tissu de relations entremêlées qui tient ensemble nos vies et celle de l'Église ; unissant entre eux non seulement les divers participants, mais aussi les divers éléments de notre propre vie si souvent dispersés.

Ce tissu de relations traverse le temps et l'espace. Dans la communion des saints, ses fils nous unissent à tous les croyants : ceux d'hier, ceux de partout sur la terre habitée, ceux qui nous succéderont. Fils tissés dans la joie et la souffrance, dans le bonheur et la lutte, dans le chant et la fatigue, de l'enfance à la vieillesse.

Nous n'ignorons pas que le rendez-vous liturgique est aujourd'hui boudé par un grand nombre de paroissiens. Bien qu'essentiel, ce rendez-vous est jugé inutile et même dénué de sens par des contemporains qui se réclament pourtant de la foi chrétienne.

La réflexion liturgique ne peut pas à elle seule relever ce redoutable défi. Ce n'est pas son rôle d'ailleurs. Mais à elle pourtant de donner goût à ceux et celles qui l'ont perdu ou ne l'ont pas encore découvert.

INDICATIONS GENERALES SUR LE MATERIEL LITURGIQUE

2.1 Classeur

Le matériel que nous vous proposons suit les normes liturgiques définies par le Synode d'octobre 1984, complétées en novembre 1992. Celles-ci sont incluses dans le classeur.

Pour correspondre à ces normes, le matériel liturgique à publier devait être élaboré à partir de trois options fondamentales. Il devait être :

- exemplaire
- pratique
- extensible

La précédente liturgie de notre Eglise, dite « liturgie rouge », datait de 1963, un quart de siècle ! Que de choses ont changé dans cette Eglise et dans notre canton, dans le langage et dans les « habitudes et engagements spirituels » des Vaudois. Une enquête réalisée en 1987 a montré qu'elle a fait son temps, et que les ministres puisaient à des sources diverses.

Le Synode vaudois a pris au sérieux cette nouvelle pratique et a demandé l'élaboration d'un matériel propre à rassembler la diversité et à permettre l'expression plurielle de la liturgie.

Dans un monde et un temps faits de telles diversités, spirituelles, théologiques, cultuelles et culturelles (même dans un pays aussi petit que le canton de Vaud), il est nécessaire de rassembler les habitudes, les tendances, et les envies liturgiques...

Un matériel liturgique doit permettre aux différentes communautés d'une Eglise de se référer à une même perspective et à de mêmes textes pour animer sa prière et son culte.

Une première édition de ces fiches a vu le jour en 1991. Divers compléments ont été édités les années suivantes.

2.1.1 Exemple

Il est exemplaire en ceci qu'il est fait pour servir de modèle et de base de réflexion et de travail à ceux qui célèbrent le culte. Il est donc matériel de référence pour le culte de la communauté, il permet aux ministres et aux paroisses de trouver, de savoir quels sont les critères liturgiques de nos célébrations.

Ainsi, ce matériel est là

pour être utilisé tel qu'il est, en profitant des « diversités » qu'il propose, ou comme point de départ et de référence pour élaborer d'autres textes qui soient en cohérence avec les normes liturgiques de notre Eglise.

Nous proposons un ordre du culte précis en expliquant les choix qui ont présidé à son élaboration. Ensuite, il peut être adapté, ajusté, en toute connaissance de cause, aux contingences de chaque paroisse ou de célébrations particulières. Nous proposons pour chaque rubrique de cet ordre du culte des textes précis en fonction de la typologie que nous avons déterminée et des temps liturgiques. Ces textes ont été travaillés avec attention tant sur le plan de leur contenu théologique que sur celui de leur langage ; ainsi, ils pourront servir d'exemple pour la création de textes nouveaux.

Tant pour l'ordre du culte que pour les textes, notre intention est d'offrir aux communautés et aux ministres un matériel de référence qui leur permette de poursuivre dans le respect de l'unité de l'Eglise leur cheminement en matière de célébration du culte.

2.1.2 Pratique

Pour certains, seul est facilement utilisable le livre qui offre chaque dimanche tout le culte. Nous avons pourtant fait le choix de préparer, non un livre, mais un matériel liturgique sur fiches.

Pour plusieurs raisons :

offrir de la souplesse dans le choix des textes en fonction du dimanche, du thème, des circonstances paroissiales, etc. ;

offrir de la diversité dans les langages, dans la tonalité, dans les sensibilités théologiques, etc. ;

répondre à la pratique actuelle du plus grand nombre des ministres de l'EERV qui ont déjà leur matériel liturgique sur fiches.

A l'intention des laïcs qui devront célébrer le culte en l'absence de ministre mais aussi pour tous les utilisateurs, nous préparerons des choix de textes pour le culte entier, en fonction des temps liturgiques ou d'indications thématiques.

Notre intention est de rendre l'usage de ce matériel le plus simple possible (présentation et classement des fiches ; voir plus bas : « *Système de classement et propositions d'utilisation* »).

2.1.3 Extensible et souple

Si vaste soit-il, un matériel liturgique est extensible aussi longtemps qu'il ne constitue pas un ensemble fermé.

Un matériel liturgique sur fiches permet une grande souplesse d'utilisation et d'édition ; il présente aussi l'avantage de pouvoir être facilement complété et corrigé.

Nous proposons un système de classement qui permet de modifier de manière presque infinie le nombre des fiches en en ajoutant, en en supprimant, et en remplaçant certaines par d'autres.

Les fiches que nous proposons ont un caractère provisoire, en ceci que seul leur accueil par les paroisses et les communautés culturelles permettra de déterminer celles qui sont appelées à durer.

L'extension du matériel se fera au gré des publications successives de la commission, qui recevra volontiers toute proposition et, au gré, bien sûr, du travail personnel des utilisateurs.

Tant sur le plan de l'ordre du culte que sur celui des textes proposés, notre intention est de mettre à disposition des paroisses et des ministres un matériel qui puisse évoluer dans le respect de la tradition liturgique des Eglises de la Réforme et des situations propres des assemblées célébrant le culte.

2.1.4 Romand

Ce classeur, vaudois à l'origine, s'enrichit peu à peu des apports des différentes Eglises réformées romandes. Par ailleurs, les deux volumes de la CTCRL (Communauté de travail des commissions romandes de liturgie) : *Liturgie des temps de fête* et *Liturgie du dimanche pour le temps ordinaire* (souvent dites « liturgies blanches ») présentent les avantages suivants :

un livre de liturgie qui offre, tout prêts, les textes liturgiques pour le culte complet avec tout ce que cela signifie d'unité et de cohérence interne de la célébration ;

le choix d'un langage classique et châtié (l'existence de ces deux volumes a fait que la commission de liturgie vaudoise propose peu de textes en langage aussi classique) ;

une recherche historique, théologique et liturgique sérieuse et fouillée.

2.2 Des visages, des assemblées : une typologie

En regardant le mouvement et le rythme de l'ordre du culte et de l'année liturgique, nous avons contemplé celui qui accueille et comment il accueille. Or, si la liturgie c'est rendre compte fidèlement de l'accueil que Dieu nous offre, c'est aussi en rendre compte à ceux qui sont là.

Ainsi, il s'agit de regarder les visages de ceux qui sont là et que Dieu accueille ; il s'agit de tenir compte de ce regard afin que ceux qui sont là puissent se savoir et se sentir accueillis.

Ainsi, le propre de la liturgie...

*... c'est de regarder
simultanément* { *celui qui accueille
et
ceux qui sont accueillis*

S'il n'y a qu'un seul regard, ce n'est pas vraiment de la liturgie :

il y a les habitués et les occasionnels, les familiers et les étrangers... ;

*il y a ceux qui entrent à l'église comme en terre conquise... et d'autres
comme en terre inconnue, voire hostile.*

Regardons ceux qui entrent, ceux qui sont accueillis, ceux qui viennent pour vivre, pour revivre ce chemin du salut qu'est le culte.

*C'est eux que Dieu accueille, eux tous.
C'est nous que Dieu accueille, nous tous,
dans et par ce culte,
dans et par cette liturgie.
C'est de tous que nous avons voulu nous soucier.*

Nous avons porté notre regard sur la communauté culturelle, sur les communautés culturelles.

Nous avons cherché comment faire pour que ceux qui sont là puissent entrer, eux aussi, en liturgie, qu'ils puissent, eux aussi, célébrer.

Nous avons fait ce que nous avons appelé « *le passage du langage à la typologie* », le passage du travail sur le langage au regard sur la communauté culturelle.

Nous avons été conduits, par notre réflexion propre et grâce au questionnement de nombreux interlocuteurs, à revoir entièrement notre manière de répertorier les textes. Les distinctions basées sur le langage « *classique* » et « *français courant* » se sont vite révélées peu conformes à la réalité, réductrices et difficiles à utiliser. Les critères qui président au choix de la forme, du déroulement et des textes d'une célébration ne peuvent pas relever d'une simple option au niveau du langage, mais doivent relever d'un examen attentif de l'assemblée qui se constitue pour une occasion, des circonstances dans lesquelles se vivra la célébration et des objectifs à long terme de la communauté.

Nous proposons donc dans le matériel une réflexion sur la typologie des assemblées culturelles permettant de répertorier les textes.

- Le résultat de l'expérimentation proposée à nos paroisses au printemps 1988 nous a conduits à présenter les textes liturgiques de notre Eglise en distinguant non plus deux types de langage, mais deux types d'assemblée.
- En effet, une liturgie restera lettre-morte si elle n'est pas d'abord le support de la prière vivante de nos communautés, publiquement exprimée dans le cadre d'une Eglise locale, en unité avec l'Eglise de Jésus-Christ. La liturgie est par définition service du peuple de l'Eglise ici et maintenant.
- Ainsi, nous avons admis qu'il est devenu nécessaire, pour la vie liturgique de notre Eglise, de distinguer deux types d'assemblée.

En fonction d'une célébration donnée, le ministre aura soin de choisir les textes en tenant compte de la composition de l'assemblée.

Type A	Type B
<p>1. Circonstance habituelle</p> <p>Assemblée du dimanche matin</p> <p>Un rythme hebdomadaire ou quinzaine</p> <p>Culte sans invitation ni occasion particulière</p>	<p>Circonstance particulière</p> <p>Assemblée occasionnelle</p> <p>Rythme de rencontre irrégulier</p> <p>Culte dominical sur invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culte en famille, avec les enfants • Célébration du baptême, du mariage, service funèbre • Culte bref ou recueillement dans une occasion particulière : abbaye, giron...
<p>2. Cette assemblée apprécie de retrouver dans la liturgie des formes et le langage auxquels elle est habituée : expressions consacrées, vocabulaire et notions familiers...</p>	<p>Une assemblée sensible à une forme de langage simple, un style alerte, un ton direct, des textes courts.</p> <p>Un langage traditionnel ou classique est démobilisant.</p>
<p>3. Moyenne d'âge vers le haut ; assez stable.</p> <p>Certains âges (enfants, jeunes et adultes de 20 à 35 ans) sont très peu représentés ou absents.</p>	<p>La moyenne d'âge est très variable ; elle dépend surtout des circonstances. Parfois toutes les classes d'âges sont représentées, parfois elles sont séparées.</p>
<p>4. La piété est plutôt traditionnelle mais variée. Beaucoup de participants ont des habitudes de piété quotidienne : lecture de la Bible, guide, prière ...</p>	<p>La piété est très disparate. Un mélange de traditionalisme, de nostalgie d'une liturgie vécue dans son enfance ou sa jeunesse ; et le refus du passé (dans une image fantasmagorique du culte) avec le désir d'entendre des textes qui surprennent.</p>

Type A	Type B
<p>Il y a peu de décalage entre maturité personnelle et maturité spirituelle.</p>	<p>Souvent un grand décalage entre la maturité personnelle et la maturité spirituelle. Mais il y a toujours une attente.</p>
<p>5. L'attitude face aux lectures bibliques est assez ambiguë. L'habitude alliée à une culture biblique personnelle peut aussi bien ouvrir à l'écoute du texte que diminuer l'attention au texte.</p>	<p>L'attitude face aux lectures bibliques est aussi ambiguë : désintérêt ou indifférence au texte ; ou alors attention stimulée par la curiosité.</p>
<p>Une introduction aux lectures est souvent utile ; mais trop longue, elle dissipe l'attention.</p>	<p>L'introduction à chaque lecture <i>en évitant le didactisme</i> doit faciliter l'accès au texte en soulignant le contexte ou les accents du passage lu.</p>
<p>6. Capacité d'attention acquise.</p> <p>L'ambiance habituelle convient à cette assemblée.</p>	<p>Bonne capacité d'attention mais plus difficile à capter.</p> <p>Cette assemblée est particulièrement sensible à l'ambiance et à la qualité de la communication. Elle est généralement réfractaire à des formes trop figées, répétitives, à un ton monocorde.</p>
<p>L'occupation de l'espace est conventionnelle (retrouver chaque dimanche la même place) ou plus libre (déplacement possible mais sur demande).</p>	<p>L'occupation de l'espace est plus ou moins souple. Mais le comportement n'a pas de référence au lieu (église, banc) ni à la circonstance (écoute, dialogue avec Dieu, un certain silence...).</p>
<p>7. L'animation culturelle est généralement réduite. Des gestes ou des éléments visuels peuvent surprendre.</p>	<p>L'animation culturelle est importante. Les gestes et les éléments visuels (en particulier avec les enfants), ainsi que certaines formes de dialogue permettent de capter l'attention.</p>

Type A	Type B
<p>8. Le répertoire musical traditionnel classique est riche.</p> <p>L'orgue ou l'harmonium sont les instruments privilégiés.</p> <p>Seuls les instruments de concert peuvent les remplacer.</p> <p>Le goût hymnologique est large mais classique : du cantique du Réveil au choral, en passant éventuellement par un auteur contemporain.</p> <p>Mais ces goûts sont facilement exclusifs.</p>	<p>Le répertoire musical est large mais peu classique.</p> <p>Faute de répertoire connu, cette assemblée est disposée à découvrir des chants inconnus (mais faciles).</p> <p>La musique entendue et l'effet produit comptent plus que le genre d'instruments.</p> <p>Mais l'accompagnement et le rythme doivent soutenir une assemblée qui n'a pas l'habitude de chanter.</p> <p>Cette assemblée aime aussi retrouver quelques cantiques très classiques.</p>
<p>9. Si la disposition des locaux a sans doute une influence, cette assemblée se sent à l'aise dans une série de bancs alignés.</p> <p>Cette disposition se prête à l'écoute, mais ne favorise pas l'échange.</p>	<p>Dans ces mêmes locaux, cette assemblée est aidée par des éléments décoratifs, une ambiance, des murs, un mobilier et une qualité de lumière agréables.</p> <p>La disposition conventionnelle des lieux pose problème.</p>

2.3 Au fil des temps liturgiques

Rythme, mouvement, traversée encore, au cours de l'année liturgique. De l'Avent au temps de l'Eglise, celle-ci nous fait continuellement revivre l'histoire du salut : ce que le Seigneur a accompli autrefois demeure vrai et efficace pour ceux qui le célèbrent aujourd'hui.

L'année liturgique comporte deux grands cycles :

le cycle de Noël : *Avent, Noël, temps de Noël, Epiphanie, centré sur la naissance du Sauveur ;*

le cycle de Pâques : *carême, Vendredi-Saint, Pâques, temps de Pâques, Ascension, Pentecôte, centré sur la mort et la résurrection du Christ.*

Chacun de ces deux cycles est suivi par une période, dite « temps ordinaire » ou « temps de l'Eglise ».

L'une des fonctions essentielles de l'année liturgique est donc de faire parcourir au peuple des croyants les diverses étapes de l'histoire du salut, particulièrement les moments décisifs de la vie et du ministère du Christ, de son incarnation à sa résurrection et au don de l'Esprit, source de la mission de l'Eglise. Ce mouvement donne son sens et sa place aux célébrations qui, de dimanche en dimanche, contribuent à faire de nos assemblées cultuelles un peuple en marche à la rencontre du Dieu qui vient.

2.4 Lectures bibliques : Divers procédés

1. On connaît les avantages et les limites que comporte l'usage régulier d'un lectionnaire :
 - Bibliquement, c'est la garantie pour une paroisse ou une communauté d'entendre, en un cycle de trois ans, les passages principaux de l'Ancien Testament et l'essentiel des textes néotestamentaires.
 - Liturgiquement, le lectionnaire donne à chaque temps liturgique sa tonalité propre : cycles de Noël (de l'Avent à l'Épiphanie) et de Pâques (du carême à la Pentecôte), et temps dit « ordinaire ».
 - Ecclésiatement, il rassemble, dimanche après dimanche, paroisses et communautés dans l'écoute de mêmes lectures bibliques : il se veut signe d'unité, il offre aux fidèles « itinérants » la possibilité de poursuivre un cheminement spirituel cohérent.

Plusieurs lectionnaires sont disponibles, notamment :

- Celui proposé et publié par la Communauté de travail des Commissions romandes de liturgie (CTCRL), qui permet de souligner l'unité entre les Églises réformées romandes.
 - Celui du nouveau Missel des dimanches (lectionnaire « romain »), pour manifester liturgiquement et pastoralement (notamment à l'égard des « couples mixtes ») l'espérance œcuménique de notre Église.
2. Le discernement communautaire et pastoral peut légitimement conduire à choisir la lecture continue d'un même livre biblique (lectio continua) déjà pratiquée aux temps patristiques et remise en honneur à la Réforme.
 3. Selon les besoins et les circonstances, les textes bibliques peuvent être choisis en fonction d'autres critères, par exemple thématiques.

UN FIL ROUGE : L'ORDRE DU CULTE COMMENTÉ

3.1 Introduction

On s'accorde généralement à considérer que le culte chrétien comporte deux parties essentielles : la Parole (lecture et prédication de la Bible) et le Sacrement (célébration de la sainte cène). Au cours des siècles, d'autres éléments ont été mis en place pour l'ouverture et la clôture du culte, ainsi que pour faire transition entre les deux parties essentielles.

Le déroulement liturgique comporte en conséquence cinq temps :

1. Préparation
2. Parole
3. Réponse de la communauté
4. Repas du Seigneur
5. Clôture

Le matériel liturgique que nous présentons est conforme à cette perspective. Pour en faciliter l'usage, il nous a paru nécessaire de donner un minimum de renseignements concernant les divers éléments et parties du culte.

Pour chacune des cinq parties, nous proposons quelques remarques introductives et, s'il y a lieu, quelques observations sur les options particulières prises par notre commission.

Pour chaque élément du culte, nous proposons une présentation sommaire de ses caractéristiques essentielles : celles qui nous ont servi à le définir et à sélectionner les fiches correspondantes.

L'utilisateur sera ainsi guidé dans ses choix et options propres, et outillé pour la recherche possible d'autres textes.

Les Notes explicatives jointes au volume Liturgie du dimanche pour le temps ordinaire de la CTCRL, dont nous nous sommes plus d'une fois inspirés, contiennent quantité d'informations historiques et théologiques qui n'ont pas place ici : nous en recommandons la lecture.

3.2 Le mouvement du culte

Le déroulement du culte est mouvement, il est « traversée ». Il nous rappelle le mouvement, le dialogue, le processus du salut. L'ordre du culte nous redit qui est celui qui nous accueille et comment il nous accueille.

Cinq étapes pour cette traversée :

1. Préparation Le temps de la reconnaissance	
Reconnaissance de Dieu qui nous aime	Accueil
	Invocation
Reconnaissance de nous-mêmes	Acte de repentance
Qui sommes aimés de Dieu	Annonces du pardon
Unis pour la prière	Psaume

2. Parole Le temps de l'écoute	
Ecoute préparée par la prière	Prière de préparation
Ecoute de Dieu qui nous parle	
Par sa parole	Lectures bibliques
Par la méditation de sa Parole	
Méditation parlée	Prédication
Méditation silencieuse	Silence
Méditation musicale	Orgue ou autres instruments, cantique

3. Réponse de la communauté Le temps d'exprimer la foi

Offrande de notre foi	Prière de louange ou confession de la foi
Offrande de notre espérance	Prière d'intercession
Offrande de notre amour	Chant et collecte des dons

4. Repas du Seigneur Le temps de la communion et de l'action de grâce

Le repas du Seigneur récapitule ce qui précède :
le Christ offert est là pour nous.

Le repas du Seigneur inaugure l'accomplissement :
il anticipe et annonce le Royaume.

5. Clôture Le temps de l'élan

Elan qui permet de retrouver le monde	
Allez...	Envoi
... en paix	Bénédictio

Le mouvement du culte, le rythme de l'ordre du culte (reconnaissance, écoute, réponse, communion et vie dans le monde) rappellent le mouvement, le dialogue, le processus du salut.

3.3 L'ordre du culte détaillé

1. Préparation

L'aménagement de l'ouverture du culte pose des questions qui ne sont pas seulement techniques. Elle doit en effet combiner deux actes parfaitement légitimes au seuil de la célébration : la repentance (on ne se présente pas devant Dieu sans reconnaître la nécessité de son pardon) et la louange (expression de notre reconnaissance à celui qui nous accueille en nous permettant de nous tenir, pardonnés, devant lui).

L'ordre du culte « réformé » – qui ne remonte dans sa pratique actuelle qu'au XIXe siècle francophone – répond imparfaitement à cette double nécessité ; après des actes de louange inspirés des Psaumes, il passe à une partie dite pénitentielle (rappel de la volonté divine et confession des péchés), pour revenir à la louange (annonce du pardon et chant d'action de grâce). Il y a là une incohérence qui peut provoquer une réaction compréhensible : qu'est-ce donc que cette première louange qui ne se fonde pas sur la grâce reçue du Dieu qui nous précède ? Qu'est-ce que cette repentance qui ramène à une situation de pénitents ceux qui viennent de célébrer le Libérateur ?

Notre proposition, qui peut se réclamer à bien des égards de la conception calvinienne de l'ouverture du culte, vise à simplifier et à clarifier cette introduction. Elle remet dans leur ordre logique (et théologique) les éléments nécessaires, et cela d'une manière qui n'a rien de révolutionnaire :

11. Accueil

Après un moment de recueillement, suivi d'un jeu d'orgue ou d'autres instruments (qui peut être remplacé par un chant d'entrée), l'officiant salue l'assemblée par quelques paroles d'accueil.

Le culte est un acte communautaire et ecclésial.

L'intention de l'accueil est de rappeler cela, qui ne va plus de soi. L'accent est triple :

- Il n'y a devant Dieu ni visiteur ni étranger ; Dieu invite chacun-e, et chacun-e participe sur pied d'égalité à son service.
- Le culte exprime et manifeste le « nous » de la foi : Dieu nous regarde comme ses enfants, il nous appelle à nous considérer frères et sœurs les uns des autres et à nous présenter ensemble et comme tels devant lui.
- C'est la possibilité aussi d'indiquer la spécificité du culte célébré : temps liturgique ; thème ou circonstance particulier ; baptême(s).

Remarques

- *L'ordre Accueil – Invocation peut être parfois inversé : pour mettre en évidence la présence première de Dieu, pour marquer le début d'une célébration festive ou solennelle.*
- *L'officiant évitera des formules au contenu trop pédagogique ou didactique : créer l'événement n'est pas donner un cours sur son sens profond.*

Indication pratique

Certaines fiches 11. Accueil comprennent aussi un texte d'invocation ; on veillera à ne pas répéter celui-ci.

12. Invocation

L'officiant invoque le nom et la présence de Dieu, ce que l'assemblée souligne par un répons chanté.

Dieu nous précède : le premier, il nous a connus et nous a aimés. Avant que nous soyons rassemblés devant lui, il est là.

L'intention de l'invocation est de signifier que nous nous rassemblons en présence de ce Dieu (et pas d'un autre), que c'est de sa présence et de son nom que nous nous réclamons.

Remarque

Stricto sensu, le premier acte du culte est l'invocation.

Indications pratiques

1. *Pendant l'invocation, l'assemblée est debout.*
2. *Un répons spontané suit généralement.*

13. Acte de repentance

Ici prend place la prière de confession des péchés, suivie d'un silence ou d'un répons (Kyrie).

Le culte est un acte communautaire et ecclésial.

« Heureux l'homme dont l'offense est enlevée et le péché couvert !
Heureux celui à qui le Seigneur ne compte pas la faute,
et dont l'esprit ne triche pas ! » (Ps 32, 1-2).

L'acte de repentance est, au double sens du mot, un acte de reconnaissance :

- reconnaissance de notre condition de pécheurs ; nous ne pouvons nous présenter devant Dieu que parce que sa miséricorde dépasse toute justice ;
- reconnaissance envers Dieu qui, en Jésus-Christ, nous a déjà et définitivement offert son pardon.

L'acte de repentance célèbre notre libération qui est un don de Dieu : il est joyeux !

L'intention de cet élément est de nous mettre en état d'accueillir le pardon de Dieu déjà offert, de nous en réjouir et d'en vivre.

Remarques

1. *Il est possible de faire précéder l'acte de repentance d'un « rappel de la Loi » : celui-ci peut être utile pour faire prendre conscience du péché dont Christ nous a libérés et peut servir à rappeler que Dieu nous accueille et nous aime tels que nous sommes. Il est une expression de notre espérance du Royaume, duquel nous nous sommes approchés (He 12,22-24). Simplement, on évitera de faire apparaître la Loi comme quelque Graal insaisissable à la quête duquel s'épuisent nos vertus : le Christ a accompli la Loi (Mt 5,17), nous ne sommes plus soumis à elle, mais à la grâce (Rm 6,14).*
2. *Le fait d'être libérés du péché n'empêche pas les chrétiens de vivre une existence quotidienne dont les désobéissances, individuelles ou collectives, doivent aussi être offertes au pardon de Dieu. Il est bon et nécessaire que l'acte de repentance prenne en compte ces désobéissances-là, périodiquement et/ou en fonction du temps liturgique (en particulier du temps du carême) ; qu'il les désigne avec suffisamment de précision pour que chacun puisse s'en décharger devant Dieu et, par lui, s'en trouver libéré. Dans ce cas, on veillera à préciser clairement l'intention spécifique d'un tel acte de repentance (peut-être déjà lors de l'accueil) : l'assemblée doit être préparée à vivre ce moment comme une libération, non comme la récitation rituelle d'un « catalogue » de fautes et d'errements.*
3. *Comme le suggèrent certaines liturgies, il est possible de supprimer l'acte de repentance lors des dimanches marqués par la joie d'une fête, notamment dans la période qui suit Pâques.*

Indication pratique

L'acte de repentance est suivi d'un silence ou d'un répons chanté, par exemple un Kyrie.

14. Annonce du pardon

L'officiant annonce le pardon de Dieu et invite l'assemblée à chanter un cantique de louange.

L'intention de cet élément est triple :

Annoncer — Dieu nous pardonne en Jésus-Christ.

Rappeler — c'est de son pardon que nous vivons.

*Exhorter — nous avons à vivre, toujours davantage, comme des pardon-
nés.*

Remarque

Lorsque l'acte de repentance porte particulièrement sur les désobéissances des chrétiens, l'annonce du pardon est une absolution proclamée par l'officiant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Indications pratiques

1. *L'assemblée reçoit l'annonce du pardon debout.*
2. *Elle l'accueille en chantant sa joie (acclamation ou cantique).*

15. Psaume

On a parfois rapproché du revêtement de l'habit de noce (Mt 22,11-12) les actes préparatoires qui précèdent. Ils conduisent à la prière du Psaume du jour.

Prière d'Israël, prière de Jésus, prière de l'Eglise, le psaume devient tout naturellement la prière qui fait entrer l'assemblée constituée par grâce et pardon dans le service de Dieu, c'est-à-dire dans son culte.

L'intention de cet élément est d'inscrire le culte de la communauté locale dans celui de la communauté universelle des croyants de tous les temps, de tous les lieux.

Remarques

1. *L'extrême diversité des psaumes peut entraîner un décalage entre la « tonalité » du psaume du jour et la réalité présente de la vie de la communauté. Ce décalage ne constitue pas un obstacle si l'assemblée a conscience de signifier par là qu'elle prend à son compte l'extrême diversité des situations des croyants dans l'histoire et dans le monde.*
2. *La nature double des psaumes, prières des croyants et textes inspirés, explique et justifie qu'ils puissent prendre place à d'autres moments de la célébration. Notamment, la tradition réformée en a fait une « réponse » privilégiée aux lectures bibliques (chant d'une strophe de psaume après l'A.T. et après l'Épître). De nombreux psaumes peuvent devenir la louange communautaire de l'assemblée, une sorte d'offrande de la foi. Quoi qu'il en soit, les psaumes, sauf circonstances exceptionnelles, devraient toujours avoir place dans la liturgie.*
3. *L'usage liturgique des psaumes n'empêche pas qu'ils soient aussi l'objet de la prédication.*

Indications pratiques

1. *On favorisera dans la mesure du possible la participation active de l'assemblée : psaume chanté ou dialogué ou scandé par le chant d'une antienne.*
2. *Lorsque le psaume est lu par un officiant, on choisira une traduction (voire une adaptation) dont le rythme et le vocabulaire favorisent la prière.*
3. *Une doxologie trinitaire permet de conclure la prière du psaume.*
4. *Si le psaume est chanté, la lecture préalable d'un ou deux versets du psaume peut fournir aux musiciens le temps de se préparer, à l'organiste de modifier ses registres et à l'assemblée de s'adapter au changement de tonalité musicale.*

S'OUVRE ALORS LA LITURGIE DE LA PAROLE.

2. Parole

Source et instrument privilégiés de la Réforme, la lecture et la prédication de la Bible, comprises comme les deux constituants d'un même événement l'annonce de la Parole de Dieu au monde doivent demeurer une partie essentielle du culte réformé, un apport majeur du protestantisme au mouvement œcuménique.

Elles le doivent, elles le peuvent, à condition qu'on demeure fidèle à l'esprit qui animait les réformateurs plutôt qu'aux formes qu'ils ont privilégiées et qui, pour partie au moins, portent la marque de leur temps (par exemple : la durée de leurs prédications).

Rappelons que seul l'Esprit peut faire de la parole biblique lue et prêchée une Parole de Dieu pour celles et ceux qui l'entendent ; la qualité de la prédication, pas plus que la parole biblique en elle-même, ne sauraient y suffire.

La liturgie de la Parole comprend ainsi quatre temps :

21. Prière (Parole)

Elle est demande de l'Esprit.

Cette prière demande que l'Esprit nous prépare à discerner et à accueillir la Parole que Dieu nous adresse.

Elle peut comporter un accent spécifique d'adoration pour Dieu qui, par l'action de sa Parole, intervient dans l'histoire humaine pour offrir son salut. L'intention : prier pour que les passages de l'Écriture qui vont être lus et prêchés (prière dite « d'illumination »), ou que l'aspect de l'histoire du salut qui est souligné dans le culte (prière dite « du jour »), aient pour les participants valeur d'événement (en hébreu, *dabar* signifie à la fois « parole » et « événement »).

Indication pratique

Cette prière est d'ordinaire simple et brève, sans développement ni redite : c'est l'Esprit qui agit...

-. Lectures bibliques

Don de Dieu qui est source.

Remarques

1. *Il importe que ce moment soit (re)mis en valeur : les lectures bibliques sont plus qu'un prologue à la prédication.*
2. *On lira en principe un passage de l'Ancien Testament, un autre tiré d'une Epître (ou du livre des Actes, ou de l'Apocalypse), enfin un extrait d'un Evangile. C'est l'ordre habituel des lectionnaires qui n'institue pas une « hiérarchie théologique » entre les livres bibliques.*

Indications pratiques

1. *Les lectures bibliques doivent être entendues : on cherchera donc une traduction favorisant la compréhension orale. Etre fidèle à l'Ecriture, c'est d'abord permettre qu'elle soit compréhensible.*
2. *Dans la même optique, la communauté s'efforcera de choisir des lecteurs en fonction de leur compétence pour cet office. Un ministère de conseiller de paroisse n'implique pas ipso facto un don particulier pour la lecture à haute voix...*
3. *Il peut être bienvenu d'introduire les lectures par un commentaire bref qui en facilite l'écoute et la compréhension (on évitera en revanche la paraphrase ou l'explication de texte préalable).*
4. *Le fait d'écouter debout l'Evangile est un moyen d'en souligner l'importance.*
5. Les lectures sont suivies :

soit d'une acclamation chantée, d'un court interlude, ou parfois d'un silence ;

soit d'une strophe de psaume (A.T., Epître) et d'un choral (Evangile) qui en soulignent et éclairent le sens.

-. Prédication

Parole humaine qui porte la Bonne Nouvelle.

Remarques

1. *La prédication peut être considérée comme une application particulière du « sommaire de la Loi » : l'amour pour Dieu implique une fidélité humble et passionnée à la révélation biblique ; l'amour pour le prochain, un profond et affectueux respect des personnes auxquelles on s'adresse. L'un ne saurait aller sans l'autre.*
2. *C'est la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ qui est prêchée (cf. Mc 1,1 ; Le 4,16-21). Elle n'est jamais fade ni tiède, elle est parfois dure à entendre ; mais une prédication qui ne peut être reçue comme une bonne nouvelle a peu de chance d'être fidèle à l'Évangile.*

Indications pratiques

1. *La disponibilité et la capacité d'écoute d'une assemblée varient en fonction des personnes, mais aussi des périodes de l'année (fatigue accentuée à l'approche de Noël ou tensions familiales à la fin des périodes scolaires, par exemple). On gagnera à adapter en conséquence la durée, le style, le vocabulaire de la prédication.*
2. *On n'hésitera pas à oser et à innover, notamment dans la forme, si l'on garde présent à l'esprit qu'il ne suffit pas à une prédication d'être vivante pour qu'elle soit vivifiante.*

-. Méditation

Sous la forme d'un moment de silence ou sous celle d'un interlude musical, elle favorise l'appropriation.

Méditation : ensemble devant Dieu, un temps pour réfléchir ; pour laisser émerger sentiments, impressions, pensées ; pour faire intérieurement silence ; pour se réjouir ; pour se laisser modeler ; pour contempler ; pour s'abandonner, pour lâcher prise ; pour prier...

L'intention de ce moment est de permettre à chacun-e de s'approprier, de la manière qui lui est propre, la Parole de Dieu proclamée.

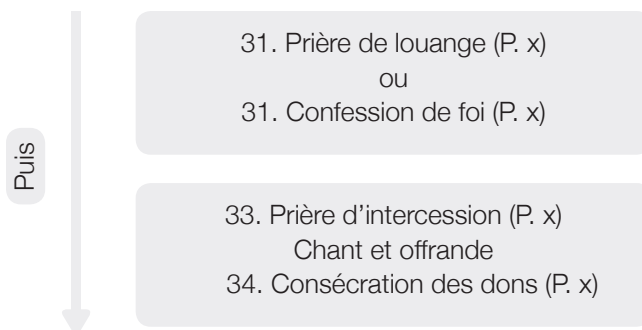
Indication pratique

Une bonne coordination avec l'organiste (ou tout autre musicien) lui permettra de choisir une pièce qui vise soit à souligner le thème de la prédication ou du temps liturgique, soit à favoriser la diversité des formes possibles de la méditation.

3. Réponse de la communauté

A Dieu qui ne cesse de se révéler par sa Parole, la communauté répond par le triple témoignage de sa foi (prière de louange ou confession de foi), de son espérance (prière d'intercession), de son amour (chant et offrande) ; trois éléments d'un même engagement qui trouve son accomplissement dans la célébration du repas du Seigneur ; trois actes distincts dont l'unité procède du mouvement unique qui les inspire. En présentant à Dieu ce qu'elle reçoit de lui : sa foi, son espérance, son amour, la communauté signifie qu'elle entend s'offrir elle-même « en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu », ce qui constitue son « culte spirituel » (Rm 12,1).

Cette partie comporte ainsi :



Les annonces, si toutefois elles ne se réduisent pas à un simple rappel de l'agenda paroissial, peuvent contribuer de manière bienvenue à inscrire dans ce geste d'offrande la vie au jour le jour de la communauté ; cela notamment pour les paroisses qui bénéficient d'un service diaconal : le diacre, par son ministère propre, est bien souvent à même d'apporter des informations de nature à susciter la louange, à nourrir l'intercession, à appeler au partage des biens.

On pourrait dans ce cas envisager 3 possibilités :

annonces [diaconales] introduisant à

*31. Prière de louange
ou
32. Confession de foi*

annonces [diaconales] introduisant à

33. Prière d'intercession

annonces [diaconales] introduisant à

*Chant et offrande
34. Prière de consécration des dons*

31. Prière de louange

La louange est la raison d'être de la vie (cf. Ps 119,175), la forme la plus authentique de la foi, celle qui fait écho à l'invitation qui traverse toute l'Écriture : « Alléluia ! », « Louez le Seigneur ! » (cf. Ap 19,5s.).

L'intention de la prière de louange est de célébrer les œuvres du Seigneur dans l'histoire de son peuple et jusque dans l'immensité du cosmos, de rendre grâce pour Jésus-Christ, garant et médiateur de l'Alliance nouvelle (He 7,22 et 8,6). Elle proclame la gloire de Dieu et celle de l'Agneau manifestées dans la liturgie céleste dont le culte de l'Église est l'anticipation (Ap 4,11 ; 5,9s. ; 7,1s. ; 11,17). Elle célèbre aussi l'expérience quotidienne de la tendresse du Christ.

Voir Samuel AMSLER, « Louange »,
Dictionnaire encyclopédique de la Bible, 1987.

Remarques

1. *Il n'est pas évident de trouver pour la louange communautaire une forme d'expression dans laquelle l'assemblée puisse se reconnaître et se sentir à l'aise.*

*On puisera dès lors, avec profit aux sources bibliques de la louange : les psaumes hymniques (Ps 8 ; 19 ; 33 ; 65 ; 92 ; 104 ; 113 ; 117 ; 138 ; 146-150), les cantiques de Marie (Lc 1,46-55), de Zacharie (Lc 1,68-79) et de Syméon (Lc 2,29-32), les hymnes de Ph 2,6-11 et Col 1,15-20, dont on choisira une traduction (ou une adaptation) qui favorise la prière.
Ou bien on recourra à une louange chantée (cf. P&C 357 à 376 notamment).*

2. *On veillera à se montrer imaginatif, créatif et innovateur pour que les participants puissent entrer joyeusement dans cette forme de prière.*
3. *La louange peut aussi s'exprimer à travers des formes non verbales, gestes ou danse (cf. Ps 149,3).*

Indications pratiques

1. *Les enfants, souvent mieux que les adultes, savent et aiment exprimer leur foi à travers la louange : qu'on ose donc (dans l'esprit de Mc 10,14-15 ; Mt 18,3) leur demander d'y entraîner la communauté !*
2. *Le pasteur veillera à ce que prière de louange et préface ne constituent pas une redite inutile.*
3. *La prière de louange peut être scandée par une antienne.*

32. Confession de foi

La confession de foi, qui est proclamation, peut être considérée comme une forme particulière de louange. La tradition liturgique de l'Eglise en a retenu deux : le Symbole des Apôtres et celui de Nicée-Constantinople.

Son intention propre est de souligner la dimension ecclésiale de la foi : la communauté reconnaît et affirme que sa foi est celle confessée par l'Eglise.

Remarques

1. *Maurice Clavel, en conclusion de son livre « Ce que je crois », fait un bel et éclairant aveu qui met en lumière une des richesses de la confession de foi : « Ce que je crois tient dans le Credo. Je viens d'essayer de m'en réciter le texte et je n'y suis pas parvenu. J'ai découvert que je ne le savais pas. Je ne le sais qu'en le prononçant avec d'autres hommes. C'est ainsi. Et très bien ainsi. Dieu soit loué. »*
2. *Le Symbole de Nicée-Constantinople est le seul qui soit commun aux Eglises d'Orient et d'Occident.*

3. *Une confession de foi est nécessairement trinitaire et elle fait mention de l'Eglise.*
4. *De nombreux textes « modernes », orthodoxes théologiquement, témoignent de la foi d'une personne, d'une communauté, d'une Eglise locale. Présentés (en indiquant leur origine) comme une expression possible de la foi dans l'Eglise, ils peuvent avoir place dans la liturgie, précisément à titre de témoignage.*

Indications pratiques

1. *D'ordinaire, la confession est dite par toute l'assemblée, debout.*
2. *Si l'on désire une confession de foi chantée : P&C 170 ou fiche 32.006 (texte prévu pour être chanté sur la mélodie de P&C 285).*

33. Prière d'intercession

« L'acte liturgique de l'intercession est dans le plein sens du mot un acte d'espérance. En intercédant, l'Eglise se souvient que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité (1 Tm 2,4 et son contexte où Saint-Paul exhorte l'Eglise à intercéder pour tous les hommes). »

L'intention de l'intercession est d'exposer au Seigneur de l'Eglise et du monde « l'espérance présente de l'Eglise pour le monde et pour elle-même. » Mobilisatrice, l'intercession engage à l'action en insérant « notre agir dans l'agir de Dieu ».

Remarques

1. *Ordinairement, la prière d'intercession comprend quatre thèmes :*

- *l'Eglise*
- *le monde*
- *les situations de détresse dans l'Eglise et dans le monde*
- *la communauté locale*

Elle s'organise en trois temps :

- *les demandes générales*
- *les demandes dictées par l'actualité*
- *l'oraison conclusive*

2. *Il peut être souhaitable de privilégier, lors d'un culte, un thème particulier ; dans la durée, l'équilibre entre les thèmes devrait être maintenu.*

3. *Il existe des prières d'intercession construites sur la base des lectures du jour du lectionnaire romain ; c'est l'Ecriture lue et prêchée qui constitue alors la source de l'intercession communautaire.*

Voir Lucien DEISS, *Prières des dimanches.*

Cycles A, B et C, Ed. du Levain, Paris, 1980-1982.

4. *On utilisera avec prudence et discernement les intercessions construites sur le schéma : « Seigneur, tu nous demandes d'être ... Or nous ne sommes pas ... Fais-nous donc devenir... » La marge est parfois faible entre une prise de conscience qui ouvre à l'espérance et une culpabilisation qui replace les participants dans une situation de pénitents.*

Indication pratique

Quelle que soit la forme choisie (monologuée, litannique ou diaconale), on veillera à fournir à l'assemblée les moyens de faire sienne la prière prononcée en son nom :

- *on évitera les énumérations longues ou disparates*
- *on ménagera des temps de silence et/ou on fera chanter un répons entre les demandes.*

— . CHANT ET OFFRANDE

Par un double signe, le chant d'un cantique et un don d'argent la communauté manifeste que son amour s'exprime dans ses paroles et dans ses actes.

34. Consécration des dons

L'intention de l'acte d'offrande est signifiée par la prière dite « *de consécration des dons* ».

Remarques

L'articulation du chant et de l'offrande pose souvent problème : s'ils se déroulent simultanément, comment vivre chacun pleinement, sans que l'un prime l'autre? s'ils se succèdent, comment faire percevoir leur unité d'intention ?

Selon les circonstances et les assemblées :

- *leur simultanéité sera proposée comme l'occasion d'un apprentissage qui est aussi spirituel ;*
- *chant et offrande s'enchaîneront sans interruption (la mélodie du cantique peut être jouée pendant que l'argent est recueilli) ;*
- *s'ils devaient être dissociés (offrande à la sortie), on maintiendra à ce moment du culte l'annonce de l'offrande et le rappel – il peut être bref – de sa signification.*

Indications pratiques

1. *Le lien entre chant et offrande peut apparaître aussi dans la prière de consécration des dons si l'un et l'autre y sont présentés à Dieu.*
2. *Pour des raisons évidentes, on choisira dans toute la mesure du possible un cantique (bien) connu !*
3. *Les collecteurs de l'argent accomplissent un acte liturgique, dont la portée sera soulignée s'ils demeurent debout pendant la prière (en tout cas lors d'un culte sans sainte cène).*
4. *Inviter les fidèles à se déplacer pour apporter l'argent (offrande par défilé) met en valeur la dimension liturgique de ce geste. Une assemblée qui y est préparée peut se déplacer en chantant.*
5. *Des aumônières déposées sur la table sainte sont souvent d'une esthétique discutable ; une simple corbeille en osier peut permettre d'y déposer les aumônières et supprimer cet inconvénient.*

4. Repas du Seigneur

(Kuriakan deipnon : 1 Co 11,20)

« Heureux ceux qui sont invités au festin des noces de l'Agneau » (Ap 19,9) !

Trois points principaux caractérisent la liturgie proposée.

a) Une liturgie qui célèbre l'Alliance

La communauté qui célèbre le repas du Seigneur s'affirme, ce faisant, membre vivant de l'Eglise universelle et du peuple de Dieu (de la Première comme de la Nouvelle Alliance) à travers les siècles :

- Repas de la Nouvelle Alliance, le repas du Seigneur est, pour les chrétiens, préfiguré par le mémorial de la délivrance (la Pâque d'Israël, libération du pays de servitude) et par le repas de l'Alliance au mont Sinaï (Ex. 24)

- « La structure des prières eucharistiques chrétiennes s'apparente à celle des grandes prières d'action de grâce juives. Les formules des Dix-huit bénédictions et de la Bénédiction du Créateur, par exemple, comportent en effet une louange initiale, un sanctus, des invocations voisines de ce qu'on appelle l'épiclese, un appel à la mémoire de Dieu (anamnèse), des intercessions, une ou plusieurs doxologies ».

« Les premières prières eucharistiques que nous connaissons (de la Didachè vers la fin du 1er siècle aux Constitutions apostoliques vers 380) manifestent une véritable parenté avec les prières juives ».

Voir Dom Robert LE GALL,
Dictionnaire de Liturgie, C.LD., Cambrai, 1987

b) Une liturgie qui est un don

« La table est la table du Seigneur, non la nôtre ».

La communauté chrétienne qui célèbre le repas du Seigneur le reçoit comme un don accordé par le Christ à ses disciples, mémorial de sa mort et de sa résurrection (1 Co 11, 24-25 ; Luc 22, 19), anticipation du festin des noces de l'Agneau (Ap 19,9). Elle ne le célèbre pas de sa propre initiative, mais invitée par le Christ pour y recevoir sa grâce et pour rendre son action de grâce (eucharistie).

Les éléments qui constituent la liturgie eucharistique, les paroles et les gestes qui leur donnent sens, font du repas du Seigneur, communautairement célébré, un repas sacramentel : par l'action de l'Esprit et le moyen de signes visibles, il nous communique l'amour de Dieu en Jésus-Christ, l'amour dont Jésus aima les siens « jusqu'à l'extrême » (Jn 13,1).

c) Une liturgie qui est signe d'unité

Les théologiens réformés ont été parmi les pionniers du dialogue œcuménique. Ils ont participé activement à l'élaboration de documents tels que : *Vers une même foi eucharistique ?* (Presses de Taizé, 1972), une publication du groupe des Dombes réunissant des théologiens protestants et catholiques de langue française ; *Baptême, eucharistie, ministère* (Presses de Taizé, 1974) élaboré dans le cadre de Foi et Constitution au Conseil œcuménique des Eglises. Ce travail est un stimulant pour les Eglises réformées, les invitant à réviser et enrichir leur célébration de la sainte cène dans l'optique de l'oïkoumène, afin de leur permettre d'accueillir à la table sainte tous les chrétiens (hommes, femmes et enfants) qui confessent Jésus comme Dieu et Sauveur. Cela est d'autant plus vrai que nous nous trouvons dans une situation où la diversité confessionnelle caractérise la vie des Eglises et de la société.

Trois liturgies complètes pour la célébration du repas du Seigneur sont proposées.

1. La première (I) cherche à manifester la simplicité de l'invitation. Elle utilise un langage clair qui correspond à la typologie B.
2. La deuxième (II) se situe dans la tradition réformée ; elle correspond prioritairement à la typologie A. Elle est nourrie notamment par la prière de Crêt-Bérard.
3. La troisième (III) entend souligner l'ouverture œcuménique. Elle s'appuie notamment sur des efforts de dialogue interconfessionnel auxquels ont participé des théologiens réformés vaudois.

L'importance des enjeux théologiques et ecclésiologiques liés à la célébration du repas du Seigneur sont connus. La sensibilité des fidèles et des ministres peut être grande sur certains points. Les Notes explicatives de la CTCRL (Quatrième partie : la liturgie eucharistique, pp. 22-35) et l'ordre du culte détaillé fournissent les informations essentielles. En dernier ressort, c'est la réception des textes liturgiques par le peuple de l'Eglise qui déterminera leur valeur et leur portée.

Après une introduction, le cheminement de la liturgie du repas du Seigneur se divise en deux parties majeures :

42.—44. Prière Eucharistique

Ses éléments semblent avoir été communs à l'ensemble de l'Eglise dès la fin du 2^e siècle : dialogue, action de grâce (préface), récit de l'institution, anamnèse, épiclese, doxologie.

- Après un dialogue qui en indique d'emblée le caractère communautaire (Dialogue eucharistique) ;
- elle rend grâce au Père pour son œuvre de salut (Préface, Sanctus) ;
- rappelle l'institution par le Christ du sacrement qu'il donne à l'Eglise comme mémorial de sa passion victorieuse, jusqu'à son retour (Institution, Anamnèse) ;
- demande l'Esprit pour qu'il permette la communion au corps et au sang du Christ (Epiclese) ;
- proclame la gloire de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit (Doxologie).

45.—49. Communion

Elle comporte au moins : la prière du Seigneur, la fraction du pain et la présentation de la coupe, la communion (des officiants et des fidèles), une prière finale. Ici particulièrement, il importe que l'aspect dynamique de la liturgie apparaisse clairement : elle est une mise en mouvement de toute la communauté qu'elle entraîne, par un itinéraire spirituellement balisé, à la rencontre joyeuse de son Seigneur vivant.

- Elle rassemble celles et ceux qui se reconnaissent par grâce enfants de Dieu (Notre Père)...
- elle les invite (Invitation)...
- à avoir part au pain rompu et à la coupe de bénédiction (Fraction du pain et présentation de la coupe)...

- pour qu'ils communient par la foi au corps et au sang de leur Sauveur (Distribution)...
- dans la reconnaissance, la communauté demande de demeurer dans cette communion (Prière finale).

Deux autres éléments sont, dans les premiers siècles déjà, liés à la liturgie du repas du Seigneur :

- le Souhait de paix par lequel la communauté se place dans la paix du Christ ressuscité (Jn 20,19.26) ;
- le Memento, par lequel la communauté « se souvient qu'elle entre dans une communion universelle qui transcende le temps et l'espace » (Notes explicatives, p. 29).

Leur place dans la liturgie a varié selon les temps et les Eglises.

La Prière de communion (dite aussi « d'humble accès ») peut exprimer l'esprit d'humilité de la communauté au moment où elle s'apprête à communier.

L'Agnus Dei, d'intention semblable, constitue le chant de communion traditionnel dans les Eglises luthérienne et réformée.

Voici le détail des étapes du cheminement du repas du Seigneur.

41. Introduction

Son contenu est variable. Elle permet à l'assemblée de se préparer à la célébration du sacrement, aux officiants de préparer la table (découvrir le pain et remplir la coupe).

En reprenant cette prière de bénédiction, qui s'inscrit dans la tradition des prières juives, nous suivons l'exemple de Jésus lui-même qui rend grâce à Dieu pour les dons du pain et du vin qu'il partage avec ses amis (Le 22, 17.19).

Nous rappelons que l'initiative première revient à Dieu, à qui nous ne présentons que ce qu'il nous a préalablement donné.

42. – 44. Prière eucharistique

Le dialogue ou salutation dialoguée indique que le repas du Seigneur est célébré par toute l'assemblée (fidèles et officiants). Il manifeste que c'est le Seigneur Jésus-Christ lui-même qui préside le repas et qui nous invite à rendre grâce à Dieu.

La salutation dialoguée peut aussi être dite en ouverture. Elle reconnaît que le Seigneur est présent avec l'assemblée et avec son porte-parole.

42. Préface

La préface est une prière de bénédiction qui rend gloire à Dieu et qui donne au repas du Seigneur son caractère de véritable « eucharistie » (action de grâce). Il est bon que le texte de la préface soit en rapport avec le temps liturgique et (ou) le texte biblique du jour.

La prière se conclut par l'acclamation du Sanctus, chantée par la communauté associée aux anges et à tout le peuple des croyants, sur la terre comme au ciel. Le Sanctus rappelle la dimension cosmique de l'Eglise (cf. He 12,22-23 ; Ap 5,11-13 ; les paroles sont celles des anges, citées en Esaïe : Es 6,3 ; cf. Ap 4,5).

Le Hosanna qui peut suivre (cf. P&C 129, 131 B, 133 B, 535 C, 536 A, 537 B) est l'acclamation des Juifs à Jérusalem, lors de l'entrée messianique de Jésus, au jour des Rameaux (Mt 21,9 et parallèles ; cf. Ps 118,25-26).

43. Institution

L'institution est le récit de la première sainte cène, tel qu'il nous est rapporté dans la Bible (Mt 26,26-29 ; Mc 14,22-26 ; Lc 22,15-20 ; 1 Co 11,23-25). Ce récit est au cœur de la liturgie : il fonde le sacrement sur la Parole de Dieu qui l'institue.

Pour l'Eglise catholique, ce sont les paroles de l'institution, prononcées par le prêtre qui sont consécatoires. Dans l'optique réformée, c'est l'ensemble de la liturgie communautairement célébrée, y compris le fait de manger le pain et de communier à la coupe, qui nous rend le Christ réellement présent. C'est pourquoi on lira le texte de l'institution avec toute la solennité attendue, mais sans l'accompagner des gestes qui pourraient faire croire qu'on renouvelle l'action unique du Christ.

44. Anamnèse (- Epiclèse – Doxologie)

Le mémorial ou anamnèse est un autre moment-clé de la liturgie eucharistique. Il formule l'actualisation de toute l'œuvre du salut, accomplie par le Christ et rendue présente à travers le sacrement.

Nous insistons sur le terme « actualisation », car c'est la seule façon de surmonter le clivage qui oppose les chrétiens catholiques et protestants. En effet, pour certains réformés, la sainte cène n'était qu'un simple souvenir d'une action passée, une sorte de commémoration émouvante de ce que Jésus avait vécu avec ses disciples. Inversement, l'Eglise catholique laissait entendre qu'à chaque messe, elle renouvelait le sacrifice unique du Christ.

L'anamnèse bien comprise respecte l'efficacité du sacrifice unique de Jésus-Christ ; elle nous rend présente l'œuvre de salut accomplie par le Christ pour nous.

44. (Anamnèse -) Epiclèse (– Doxologie)

L'épiclèse est notre prière d'appel à l'Esprit Saint pour qu'il nous donne de communier à la présence réelle du Christ, signifiée par le pain et le vin, et qu'il nous mette au service de Dieu. L'invocation du Saint-Esprit est essentielle au sacrement : elle seule nous permet de reconnaître et d'accueillir l'initiative de Dieu dans le repas du Seigneur.

L'épiclèse a représenté dans l'histoire un « lieu de conflit » majeur entre les confessions chrétiennes.

– Présente dans la liturgie d'Hippolyte (fin du II^e siècle), essentielle aux yeux de toute la tradition orthodoxe, elle a été peu à peu abandonnée par la liturgie romaine (l'institution y étant consécatoire par elle-même), puis réintroduite dans les prières eucharistiques dites « de Paul

VI »(sous la forme d'une « double épiclese » : avant l'institution et après le mémorial).

- Les liturgies orthodoxes, à la suite de Saint Basile et de Saint Jean Chrysostome (IV siècle), invoquent l'Esprit «sur nous et sur les dons qui te sont ici présentés» ; la liturgie romaine invoque l'Esprit sur les « offrandes », de sorte que, par son action, elles deviennent pour les fidèles le corps et le sang du Christ ; la tradition réformée invoque l'Esprit sur les personnes, de sorte que, par son action, les participants discernent le corps et le sang du Christ à travers le pain et le vin qu'ils reçoivent.
- Invoquer le Saint-Esprit « sur nous-mêmes et sur le pain et le vin » (ou : « sur nous et notre eucharistie » ; « sur nous et ce repas ») représente donc pour l'instant la meilleure forme œcuméniquement acceptable, dans la fidélité à notre propre doctrine et dans le respect de celles de nos partenaires. Nos fiches contiennent des épicleses strictement réformées (cf. aussi CTCRL).

44. (Anamnèse – Epiclese -) [Intercession] – [Memento] – Doxologie

Si elle n'a pas déjà été prononcée après la prédication, il est approprié de placer la prière d'intercession après l'épiclese, en priant pour l'Eglise universelle, et particulièrement pour ceux de nos frères et sœurs empêchés de participer à la sainte cène. Le texte de cette prière gagne à être adapté aux circonstances et aux besoins de la communauté.

Si, dans les Eglises réformées, il n'est pas souhaitable de « prier pour » les morts (le seul fondement explicite est deutérocanonique : 2 M 12,44-45), il est tout à fait juste de « se souvenir » de ceux qui nous ont précédés dans la foi.

La place du memento varie beaucoup dans la tradition réformée : la CTCRL le fait figurer dans l'introduction, la Liturgie vaudoise de 1962 (Liturgie rouge) entre anamnèse et épiclese, celle de l'Eglise Réformée de France de 1976, comme les prières eucharistiques catholiques, avant la doxologie.

Lc 1,48b (cf. aussi Lc 1,42) fonde et justifie la mention de Marie.

La doxologie finale (dite *Per ipsum...*) conclut traditionnellement l'ensemble de la prière eucharistique (déjà, sous une forme un peu différente, chez Hippolyte).

Dite par le prêtre seul pendant qu'il tient élevé la patène et le calice en geste d'offrande, elle revêt dans la tradition catholique une signification sacrificielle, ce qui a entraîné son abandon dans maintes liturgies réformées. Nous proposons de la maintenir – ou de la réintroduire –, mais sans les gestes de présentation.

44. – 49. Communion

45. Prière du Seigneur

En communion avec l'Église universelle, l'assemblée s'unit dans la prière du Notre Père.

— . Souhait de paix

En accord avec une ancienne tradition de l'Église, plusieurs communautés réformées ont pris l'habitude d'échanger un geste de paix avant de s'approcher de la table du Seigneur (cf. Mt 5,23). Les fidèles sont invités à se saluer les uns les autres en disant par exemple : « La paix du Christ soit avec toi ! ». Il est aussi possible, notamment si la communauté est déjà regroupée en une tablée, de prier le Notre Père en se donnant la main en signe de paix.

Le souhait de paix peut aussi prendre place au tout début de la liturgie eucharistique, ou après l'Agnus Dei.

46. Invitation

On peut enrichir la traditionnelle invitation par un moment de réflexion silencieuse qui rappelle que c'est vraiment la table du Seigneur et que c'est lui-même qui nous y invite.

Les paroles de l'invitation s'inspirent d'Ap 19,9 et du Ps 34,9 (pour le psaume : traduction TOB).

47. Fraction

Avant la communion proprement dite, le célébrant prononce les paroles de la fraction tandis qu'il rompt le pain et élève la coupe. Cette fraction n'est pas en elle-même une consécration, et il n'y a pas lieu de lui donner une importance plus grande qu'à un autre élément de la liturgie. Elle est essentiellement un geste pratique actualisant le geste de Jésus-Christ lui-même au moment de distribuer le pain et de partager la coupe avec ses amis.

48. Prière de communion

Cette prière est souvent chantée par l'assemblée sous la forme traditionnelle de l'Agnus Dei. Elle exprime une attitude d'humilité et de confiance, nous rendant entièrement disponibles à la présence du Christ.

Ce chant peut être complété ou remplacé par la prière dite d'humble accès, inspirée des paroles du centurion (cf. Le 7,6-7).

— . Distribution

Les Eglises réformées connaissent des coutumes diverses concernant la distribution de la sainte cène.

Nous suggérons :

- que les fidèles s'avancent vers la table (par tablée, si possible une tablée, si nécessaire plusieurs, ou en défilé) ;
- qu'on donne préférence au pain rompu et à la coupe commune ;
- qu'après la célébration, les officiants recouvrent le pain et les coupes et que, dans la mesure du possible, les restes de pain et de vin soient consommés pendant ou après le culte. Qu'on évite de jeter les restes, pour ne pas heurter la conscience d'autres chrétiens.

49. Prière finale

Après la communion, le célébrant prononce une prière brève, rendant grâce à Dieu pour le don de sa présence et renouvelant notre engagement à le servir.

5. Clôture

« La fin du service est sobre et dépouillée. Que peut-on ajouter, en effet, après une célébration où le Christ se donne lui-même à son Eglise ? C'est dans la vie de tous les jours que l'action de grâce doit maintenant se prolonger. L'eucharistie est un envoi en mission, comme l'est déjà la prédication de l'Évangile ».

Voir *CTCRL*, Notes explicatives, p. 35.

51. Envoi

L'envoi est invitation au service et au témoignage.

Remarques

L'invitation peut rappeler en une phrase le thème du culte.

Indication pratique

Il peut y avoir bénédiction sans envoi explicite.

52. Bénédiction

La bénédiction atteste à la communauté sur le point de se disperser que la paix de Dieu : réconciliation, joie, et garde, accompagne chacun de ses membres dans sa mission.

Remarques

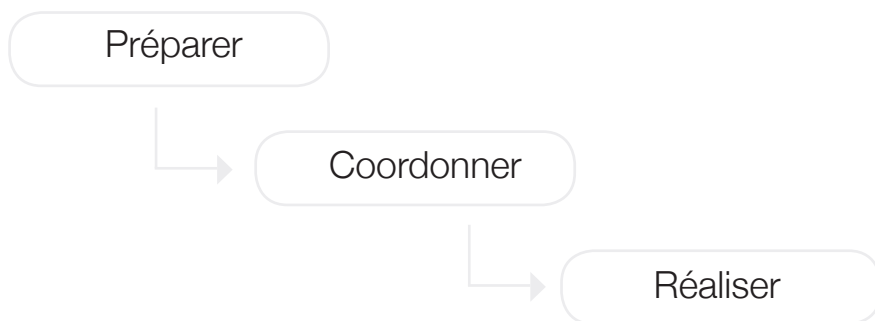
La bénédiction est trinitaire dans presque toutes les traditions confessionnelles.

Indications pratiques

- *L'assemblée reçoit la bénédiction debout ; elle y répond par le chant de l'Amen final.*
- *Liturgiquement, le fait de se rasseoir après l'Amen pour écouter la musique ne se justifie pas.*

La liturgie est faite pour la communauté et non la communauté pour la liturgie (Mc 2,27).

LA MISE EN OEUVRE DE LA LITURGIE



Dans le culte, c'est la communauté qui célèbre

- ➔ *Ce ne sont pas les ministres (pasteurs, pasteures et diacres).*
- ➔ *Ce n'est pas un petit groupe de spécialistes du culte*

La célébration est une construction communautaire et complexe élaborée à partir des actions particulières de multiples intervenants.

Dans les faits, ces officiants et ces officiantes au sens large sont :

- l'assemblée qui chante, prie à haute voix, confesse sa foi, communie ;
- les pasteur-e-s ;
- les diacres ;
- les organistes ou d'autres musiciens ;
- diverses personnes laïques comme les lecteurs, ceux et celles qui prononcent une prière, qui transmettent des annonces paroissiales ;
- des groupes occasionnels (chorale, groupe d'animation liturgique).

- ➔ *Parce qu'elle est communautaire, la célébration ne saurait être le fait d'une personne unique, ni d'un groupe toujours le même, du moins dans la durée. Dans sa préparation, autant que dans sa réalisation concrète, la célébration doit être portée communautairement.*

La dimension communautaire de la célébration implique une coordination des tâches

Dans la tension sacerdoce universel ministère, la théologie protestante a insisté sur la nécessité du ministère en vue du bon ordre de la célébration. C'est la fonction de présidence qui consiste, pendant le culte, à conduire la célébration en facilitant l'exécution coordonnée des différentes parties.

- ➔ *Ne relèvent pas nécessairement de la fonction de présidence :*
- préparer, sélectionner ou composer les divers éléments de la célébration avant qu'elle n'ait lieu, en décider les contenus et les formes (sauf si la préparation se fait à plusieurs et qu'elle doit être coordonnée) ;
 - accomplir concrètement les actes de la célébration, même s'il s'agit de la prédication ou de la prière eucharistique. Présider ne revient pas à effectuer soi-même la majorité des éléments liturgiques !

Le bon ordre de la célébration est en partie assuré par la présidence proprement dite (par les indications techniques : « Nous chantons tel cantique » ; ou par les invitations liturgiques : « Confessons à Dieu notre péché ! »). Mais un autre aspect du bon ordre tient au fait que de nombreux éléments liturgiques sont prescrits par le cadre institutionnel de l'Eglise (normes liturgiques, matériel publié, etc.) ou régulés par des usages traditionnels, confessionnels, locaux ou culturels, qu'ils soient conscients ou inconscients ! Si importante qu'elle soit, la présidence ne tient donc pas qu'aux ministres qui en assument la fonction.

- ➔ *Lorsqu'on sous-entend que la présidence inclut le fait de préparer et de réaliser concrètement les principaux actes du culte et qu'on affirme que seuls les pasteurs peuvent présider le culte, alors le rôle des ministres pasteurs risque d'être survalorisé et la participation des autres partenaires de la célébration minimisée.*

La dimension communautaire de la célébration implique une répartition des tâches

- ➔ *Le concept de sacerdoce universel corrige efficacement l'idée que le ministre aurait un statut ontologique (sacral, sacramental, moral ou intellectuel) distinct de celui des non ministres. Mais il souligne mal la diversité possible à l'intérieur de ce sacerdoce.*

Il y a deux types de diversités à prendre en compte :

- La diversité des actions liturgiques elles-mêmes : elle implique une diversité des intervenants occasionnels ou réguliers à qui elles sont confiées. Avec une bonne coordination, rien n'empêche que la préparation et la réalisation concrète de la célébration se répartissent entre plusieurs personnes ou groupes, laïques ou non, en fonction de compétences reconnues et de mandats clairs.
- La diversité de la communauté célébrante : elle implique une diversité des moyens d'expression de la foi. Dans le monde pluriel et la société souvent éclatée d'aujourd'hui, la communauté est elle-même plurielle et diverse ; elle doit donc faire cohabiter des moyens d'expression de la foi très divers.

Cette richesse s'exprime au travers des compétences suivantes :

- la compétence théologique et de rassemblement, reconnue aux pasteurs, professionnellement et dans toute l'Eglise ;
- la compétence de présence et de service au monde, reconnue aux diacres, professionnellement et dans toute l'Eglise ;
- la compétence musicale, certifiée par des instances ad hoc, artistiques et ecclésiales, reconnue aux organistes. Elle pourrait l'être également à d'autres musiciens ou à des chantres ;
- diverses compétences, talents et dons reconnus, officiellement ou officieusement, dans le cadre des paroisses. On pourrait appeler plus souvent personnes et groupes à les exprimer dans le culte.

- *A ne pas reconnaître ces différents niveaux de ministère ou de service, et à ne pas en tirer parti, on prive le culte d'une diversité d'apports, d'une différenciation des tâches, d'un enrichissement bienvenu de la célébration. Seule, en effet, cette ouverture permet au culte de répondre aux défis complexes de la vie d'aujourd'hui. Seule, elle le rend adéquat face à la variété des besoins d'une société qui, depuis longtemps, n'est plus ni rurale, ni villageoise, ni homogène. Le culte exprimerait ainsi une ecclésiologie inspirée davantage de la métaphore du corps, aux membres diversifiés et nécessaires les uns aux autres, plutôt que de la métaphore du berger et du troupeau.*

Dans cette perspective, l'activité des diacres, des conseillers, des lecteurs ou d'autres personnes engagées a sa propre spécificité. Celle-ci n'est pas d'aider, de soulager ou de remplacer le pasteur. Au contraire, une fonction prend tout son sens lorsqu'on reconnaît à celui ou celle qui l'assume la légitimité de s'en charger. En assumant une partie de la liturgie, chacun et chacune partage avec d'autres l'ensemble de l'action liturgique et se met au service de la célébration et de la communauté célébrante.

- *Remplir une tâche au service de l'assemblée ne doit jamais tendre à accomplir cette tâche à la place de l'assemblée : dans le long terme, aucune chasse gardée ne peut exister. Aucune tâche ne doit être accaparée par une personne ou un groupe si cette tâche peut aussi être assumée par d'autres : une chorale ne doit pas accaparer le chant de l'assemblée ; l'orgue ne doit pas accaparer la musique au détriment d'autres instruments ; les diacres, pas plus que les pasteurs, ne doivent accaparer la prière d'intercession que de nombreuses personnes laïques peuvent facilement préparer ou dire, seuls ou en équipe ; faut-il vraiment que l'action de grâce dans la liturgie eucharistique soit systématiquement exprimée par les pasteurs ?*

Lorsqu'on confie à diverses personnes le soin de mettre en œuvre la liturgie, le culte se fait intéressant et participatif. Il devient la célébration de la communauté et non « la chose » des spécialistes.

Répartir les tâches, c'est permettre l'expression de la foi, en réponse à l'appel de Dieu, dans les formes et les mots propres aux diverses catégories de personnes participant au culte, avec leurs problèmes, leur histoire, leurs expériences propres.

La personne qui préside est appelée à répartir les tâches et à coordonner les responsabilités. C'est peut-être même l'aspect le plus spécifiquement pastoral de la présidence et de la préparation du culte (à condition qu'il ne s'agisse pas d'une distribution directive des tâches à des exécutants).

Ce qui est vrai ici au niveau de la mise en œuvre de la liturgie dans la célébration est également vrai de la préparation : si l'on veut par exemple que l'intercession soit nourrie des besoins de la communauté et de la sensibilité des divers groupes de personnes qui la composent, c'est dans la préparation de l'intercession qu'il faut donner la parole aux représentants de ces sensibilités.

La recherche de qualité

Que le culte soit présidé par une personne ou plusieurs, et quelle que soit la fonction de ces personnes, toute activité déployée dans le culte mérite d'être effectuée avec le plus grand soin possible : la qualité des formes et des aspects techniques met en valeur l'événement liturgique lui-même. En particulier, dans tout ce qui relève de la communication, verbale ou non-verbale, l'effort consenti en vue de la qualité évite aux auditeurs un pénible travail de décodage qui inhibe leur adhésion sur le fond. Il en va de même pour les aspects artistiques.

- ➔ *Néanmoins, on se souviendra que ce n'est pas la qualité, qu'elle soit esthétique, intellectuelle ou émotionnelle, qui sauve le culte en dernier ressort : la foi, la sincérité, la vérité, la pertinence, l'amour dont il est tissé sont des critères importants.*
- ➔ *On fera donc droit à la difficile tension entre le recours à des personnes très compétentes, spécialistes de leur domaine, et l'intégration des personnes inexpérimentées. Le bon niveau de qualité et l'intégration de tous avec leurs différences sont deux exigences simultanées.*

La recherche de qualité dans la célébration passe encore par quelques points chauds :

Le formel et l'informel

De nombreuses activités liturgiques sont dites formelles parce que leurs formes sont clairement prescrites, explicitement transmises, pensées en détail ; par exemple le texte du Notre Père ou la composition de la liturgie eucharistique. D'autres éléments de la célébration peuvent être qualifiés d'informels : ils ont été générés plus ou moins spontanément par les habitudes locales ou les usages culturels d'une catégorie de population. Ils ne font guère l'objet d'une réglementation explicite. Par exemple : les aspects affectifs ou émotionnels, l'attitude du corps, la proximité et le toucher dans la communion ou le geste de paix. Ce n'est pas parce qu'ils sont informels que ces aspects soulèvent moins de résistance lorsqu'on veut les modifier. Ils ne sont d'ailleurs ni moins riches, ni moins importants que les éléments formels. La plus grande attention est requise à leur sujet.

De l'écrit à l'oral

Le support matériel et imprimé d'un élément liturgique n'est pas encore sa mise en œuvre concrète, orale, en situation. La fiche liturgique tirée d'un classeur n'est pas l'acte liturgique concret ! Un texte n'est pas une lecture, comme des notes ne sont pas une prédication en chaire. Les problèmes et les conditions du passage de l'un à l'autre sont souvent escamotés. Or c'est dans ce passage à l'acte que se joue une bonne partie de la qualité, de la vie et de la spiritualité de la liturgie.

Le cadre

Toute activité liturgique prend place dans un cadre sur lequel il est souvent difficile d'intervenir. L'architecture, le mobilier, l'éclairage, les objets, le dispositif spatial et acoustique, les dimensions de l'église ou le nombre de participants ne sont pas au pouvoir des responsables du culte. Un travail constant et précis est indispensable pour mettre en œuvre la liturgie de manière adaptée au cadre où elle se déploie.

Du rythme et du silence

Le temps est l'un des aspects informels parmi les plus importants : il faut penser les rythmes, les durées, le silence, les arrêts. L'âme ne va pas à la même vitesse que la pensée. Le cœur n'a pas le rythme du cerveau !





EERV
Rue de l'Alé 31
1003 Lausanne

